

**Campagne de lutte biologique contre
la chenille processionnaire du PIN - 2019**

Bulletin d'inscription individuelle

- La chenille processionnaire du pin est un organisme nuisible connu pour les risques sanitaires (urtications) qu'il cause tant aux humains qu'aux animaux domestiques. De plus, la défoliation des pins engendre un affaiblissement des arbres contaminés.
- La FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) organise à l'automne 2019 une lutte biologique contre cette chenille, par pulvérisation à partir du sol d'une solution de bacille de Thuringe avec un micro-tracteur et un canon nébulisateur.

Le produit utilisé :

FORAY 48 B (N° AMM : 8900137) (Produit phytopharmaceutique de biocontrôle)

Ce traitement biologique peut avoir une efficacité de 70 à 100 % de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux pins et les conditions climatiques.

- Les interventions seront réalisées par un prestataire (FARAGO Bretagne) (Agrément : BR 00093) mandatée par la FDGDON Morbihan.
- Le délai de rentrée conseillé (période interdite après traitement) est de 4 à 6 heures pour les hommes et les animaux domestiques.

Les inscriptions sont à déposer en mairie
pour le 26 août 2019
ou à retourner directement à la FDGDON
Morbihan pour le 2 septembre 2019 au plus
tard

▪ **TARIFS 2019**

Nombre de Pins	Coût du traitement (TTC)
De 1 à 5 pins	86 €
De 6 à 10 pins	100 €
De 11 à 15 pins	132 €
De 16 à 20 pins	162 €
De 21 à 30 pins	185 €
De 31 à 40 pins	209 €
De 41 à 50 pins	226 €

NB :

- Au-delà de 50 arbres
 - Pour les espaces verts communaux
 - Dans le cas de plusieurs emplacements à traiter
- Nous consulter pour devis.

• **Connaissez-vous les moyens de lutte alternatifs ?**

Le piégeage des papillons à l'aide de phéromones, le piégeage des chenilles au moyen de dispositifs installés sur les troncs, l'échenillage, la pose de nichoirs à oiseaux insectivores : retrouvez les moyens de lutte sur notre site internet.

.../...

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN



LES MOYENS DE LUTTE

LA PIEGEAGE A L'AIDE DE PHEROMONES



Il consiste à placer à partir de fin juin jusqu'à mi-septembre, des pièges (entonnoir, Delta, MASTRAP) accompagnés d'une capsule à phéromones, à proximité des pins. Les papillons mâles émergeant du sol durant l'été sont ainsi attirés par la phéromone et donc capturés. L'accouplement est ainsi limité ce qui par conséquent engendre une baisse des populations. Attention, à lui seul, le piégeage à l'aide de phéromones n'éliminera pas la totalité des populations !

LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE D'AUTOMNE



Ce traitement consiste à pulvériser une solution de Bacille de Thuringe (bactérie) (produit biologique) sur l'ensemble du feuillage à partir de la deuxième quinzaine de septembre et jusqu'à début décembre. Les chenilles sortant la nuit, consomment le feuillage et donc les bactéries. Celles-ci, une fois ingérées par les chenilles, attaquent les cellules épithéliales du système digestif des chenilles, provoquant leur mort sous 2 à 3 jours.

L'ECHENILLAGE



Le but est d'enlever les cocons et donc les chenilles, à partir de fin novembre, avec un échenilloir. Cette opération doit être réalisée en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter les urtications (gants, lunettes, combinaison) surtout si l'intervention est réalisée tardivement dans la saison (Janvier - Février).

L'échenillage sera d'autant plus facile que les cocons seront placés bas !

LES ECOPIEGES



Afin d'éviter que les chenilles descendent sur le sol pour se nymphoser au printemps et répandent leurs poils urticants, des écopièges peuvent être placés sur chaque pin contaminé à une hauteur de 2,50 m environ. Le but est de capturer les chenilles à leur descente quand elles sont en procession (janvier à mai). Celles-ci s'enfouissent dans un sac de terre accroché au piège qui ceinture l'arbre.

A la fin du printemps, il suffit d'enlever ce sac contenant désormais des chrysalides et de s'en débarrasser (compost).

LES NICHOURS A MESANGES



Afin de viser une gestion à long terme, la pose de nichours à mésange, proche de vos pins, peut-être un moyen de lutte complémentaire. Les mésanges sont des oiseaux insectivores qui raffolent des chenilles processionnaires.

Quelques conseils : 1 nichoir (bois) tous les 20 mètres à installer à plus de 1,80 m de hauteur pour les protéger des prédateurs (chats). Le trou d'envol, de diamètre 32 mm, devra être orienté dos aux vents dominants, vers le sud-est. Le nichoir devra être légèrement penché en avant pour protéger les oiseaux des intempéries.